Archives départementales du Nord

6e feuillet

mariage de François Henry Jos. Delen

et de Robertine angélique Savelon

Du dix huit du mois de Mars mil huit cent soixante douze, à onze heures du matin, par devant nous Jean Baptiste Bouquemont, adjoint municipal et officier de l'état civil de la commune de Orchies, canton d'Orchies, département du Nord, sont comparus François Henry Joseph Delen, agé de trente deux ans né à Orchies, le vingt Janvier mil sept cent soixante dix neuf, cordonnier, y domicilié, fils d'autre Fabien Delen décédé audit Orchies, le vingt cinq mars mil huit cent soixante douze, comme il est constaté par acte de décès délivré par le maire dudit lieu en date du douze présent mois, fils de feu Jean Baptiste Delen, en son vivant cordonnier, et de Marie Anne Joseph Delen, aussi décédée au même lieu le quatorze novembre mil sept cent soixante dix neuf, comme il est également constaté par acte de décès, aussi délivré par le maire d'Orchies en date du même jour, et de Marie François Dyer, propriétaire, domiciliée audit Orchies, ci présente et consentante, d'une part, et Robertine angélique Savelon, agé de trente six ans, née à Orchies le vingt six novembre mil sept cent soixante quatorze, fabricante et cultivatrice, y domiciliée, fille de François Joseph Savelon décédé à Orchies commune le huit novembre mil huit cent neuf, fils de feu Alexandre également décédé en cette commune le neuf février mil huit cent huit, tels actes de décès représentés par le Registrateur dépositaire des actes de l'état civil et de Marie Anne Espagnol cultivatrice au même lieu, ici présente et consentante, d'autre part, lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre eux, et dont les publications ont été faites devant la principale porte de cette maison commune, savoir, la première le dimanche trois du présent mois à onze heures avant midi et la seconde le dix du même mois à la même heure, et dans la commune d'Orchies, les mêmes jours à l'heure de midi, comme opposition audit mariage ne nous ayant été signifiée ni dans cette d'Orchies lesquels il résulte par le certificat du maire en date du douze présent mois, portant dispense de leur réquisition après avoir donné lecture de tous les pièces ci dessus mentionnées et du chapitre six du titre du code civil intitulé du mariage avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme

Archives départementales du Rhône

Chacun d'eux a répondu séparément et affirmativement du lieu
du nom de lieu de sa parente, Marie Joseph Delapierre dans
auxquelles Supplicants sont unis par le mariage, de quoi a été dressé acte en
présence de Louis Joseph Veyer agé de trente six ans, cousin germain
Vigouroux Cultivateur et Louis Bouquet agé de trente cinq ans propriétaire
tous deux domiciliés à Orchuis, de Pierre Joseph Monnet, agé de trente quatre
ans, beau frère de l'épouse, et d'Alexandre Savelon agé de trente cinq
ans, frère de l'épouse, tous deux Cultivateurs en cette Commune
lesquels après qu'il leur a été lecture du présent acte ont
signés avec nous, et les parties Contractantes

L. Le pers

Pelletier

Bouquet

z. a. j. Savelon

pierre J. Monnet

Lespagnol

Lagrammont

Le pers